

Glossaire de l'ASI

Janvier 2021

Aluminium Stewardship Initiative (ASI)

L'ASI est un organisme de certification et de normalisation à but non lucratif pour la chaîne de valeur de l'Aluminium.

Notre **vision** a pour but d'optimiser la contribution de l'Aluminium à une société durable.

Notre **mission** consiste à reconnaître et à encourager collectivement la production, l'approvisionnement, et l'intendance de l'Aluminium de façon responsable.

Nos **valeurs** visent à :

- Être exhaustifs concernant nos processus de travail et de prises de décisions en favorisant et en permettant la participation des représentants de tous les groupes des parties prenantes pertinentes.
- Encourager l'adhésion dans toute la chaîne de valeur du Bauxite, de l'Alumine et de l'Aluminium, allant de la mine aux utilisateurs en aval.
- Promouvoir l'intendance des matériaux comme une responsabilité partagée durant le cycle de vie de l'Aluminium de son extraction, à sa production, à son utilisation, jusqu'au recyclage.

Pour toute demande d'informations générales :

L'ASI vous invite à lui faire part de vos questions et de vos commentaires sur ce document en les contactant par :

Courriel : info@Aluminium-stewardship.org

Téléphone : + 61 3 9857 8008

Adresse postale : PO Box 4061, Balwyn East, VIC 3103, AUSTRALIA

Site web : www.Aluminium-stewardship.org

Avertissement

Ce document ne vise pas, et d'ailleurs ne s'engage pas, à remplacer, contrevenir ou modifier d'une façon quelconque les exigences de la Constitution ASI, ou tout Droit Applicable des autorités locales, nationales, ou étatiques, ou tout règlement ou toute autre exigence applicable concernant les sujets figurant dans ce document. Ce dernier donne seulement une ligne directrice générale et ne doit pas être considéré comme un texte complet et faisant autorité sur l'objet de son contenu.

Les documents de l'ASI sont mis à jour de temps à autre, et la version publiée sur le site de l'ASI remplace toutes les autres versions antérieures.

L'anglais est la langue officielle de l'ASI. L'ASI vise à rendre des traductions disponibles dans diverses langues et celles-ci seront publiées sur le site de l'ASI. En cas d'incohérence entre les versions, la version de référence est par défaut celle de la langue officielle.

Glossaire

EXPRESSIONS	DEFINITIONS
Accréditation	Attestation par un Tiers sur l'évaluation de Conformité d'un organisme constituant la preuve formelle de sa compétence à réaliser une mission d'évaluation de Conformité spécifique (ISO/CEI 17000). Dans le cadre de l'ASI, il s'agit de la reconnaissance de l'éligibilité et de la compétence d'un Auditeur pour mener des Audits et évaluer la Conformité en vertu des Normes de l'ASI. Voir aussi Auditeur Accrédité ASI.
Action Corrective	Action mise en œuvre par un Membre pour : <ul style="list-style-type: none"> • corriger ou réparer les effets ou les dommages résultant de la Non-Conformité ou de l'incident, et • éliminer la cause d'une Non-Conformité ou d'un incident, afin d'éviter toute récurrence.
Activité de l'Entreprise	Tâche, rôle, fonction ou service relatif à la Performance dans le Périmètre de Certification défini par le Membre. Les Activités d'Entreprise peuvent ou non être réalisées au niveau d'une Installation dans le Périmètre de Certification.
Affinage d'Alumine	Le processus d'extraction d'Alumine du minerai de Bauxite, généralement en utilisant le procédé Bayer.
Aire de Haute Valeur en Biodiversité	Les zones considérées comme étant importantes pour leurs caractéristiques en biodiversité par plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales. Ce sont généralement des sites qui contribuent de manière importante à la persistance globale de la biodiversité, sur la terre, dans les eaux et en mer, comprenant des habitats prioritaires pour la conservation (souvent définis dans les stratégies et Plans d'Actions nationaux sur la biodiversité établis par l'ONU selon la « Convention de la diversité biologique »). Voici des exemples d'approches et de Normes reconnues internationalement qui identifient les Aires de Haute Valeur en Biodiversité : Key Biodiversity Areas and High Conservation Value Areas . Aussi nommée : Zone à Haute Valeur de Conservation, ou Zone de Haute Valeur en Biodiversité
Alumine	Oxyde d'Aluminium, qui est affiné à partir de minerais de Bauxite en tant que matière première pour la Production d'Aluminium par Électrolyse.
Alumine ASI	Alumine, provenant d'une Entité certifiée CdT, qui est produite et transportée selon la Norme de la CdT de l'ASI.
Aluminium	L'Aluminium est un élément chimique qui a pour symbole « Al » et le numéro atomique 13. C'est un métal blanc argenté, mou, amagnétique, ductile. L'Aluminium est le troisième élément chimique le plus abondant dans la croûte terrestre, et le métal le plus abondant dans la croûte terrestre. Il peut être pur ou allié avec d'autres métaux (Mg, Si, Mn, Cu, Zn, Fe, Cr et autres).

	Dans les documents ASI, les matières premières utilisées pour produire du métal (minerai de Bauxite et Alumine), ainsi que ses alliages d'Aluminium, peuvent être appelées Aluminium au sens générique. L'ASI couvre l'Aluminium métallique, et pas les autres formes de composés chimiques qui peuvent contenir de l'Aluminium.
Aluminium ASI	Aluminium, provenant d'une Entité certifiée CdT, qui est produit et transporté selon la Norme de la CdT de l'ASI.
Aluminium Primaire	Aluminium produit à partir de minerai de Bauxite, grâce à l'Affinage de l'Alumine, suivi du Procédé d'Électrolyse de l'Alumine.
Aluminium Recyclé Ou Aluminium Secondaire	Aluminium produit grâce aux Procédés suivants : Recyclage Direct (servant à obtenir le Métal Liquide) et l'Affinage de l'Aluminium (servant à éliminer les éléments indésirables et les impuretés de l'Aluminium). L'Aluminium Recyclé est produit à partir du Recyclage des Déchets Industriels et des Déchets de Post-Consommation.
Analyse du Cycle de Vie (ACV)	L'ACV est une série systématique de Procédures afin de compiler et d'examiner les entrées et les sorties de matières et d'énergie et les impacts environnementaux associés qui sont directement attribuables au fonctionnement d'un produit ou d'un service tout au long de son cycle de vie (ISO 14040: 2006).
ASI	Aluminium Stewardship Initiative Ltd
ASI Métal Liquide	Métal liquide provenant d'une Entité certifiée CdT, qui est produit et transféré selon la Norme CdT de l'ASI.
Associations : une catégorie d'adhésion	Catégorie d'adhésion à l'ASI ouverte à l'industrie et aux autres associations qui représentent des intérêts commerciaux dans toute partie de la chaîne de valeur de l'Aluminium, comme les associations relatives à l'Aluminium, les conseils du bâtiment durable et les associations sectorielles en aval.
Audit	Évaluation effectuée par un Auditeur Tiers indépendant accrédité par l'ASI afin de confirmer la Conformité d'un Membre de l'ASI selon les Normes de l'ASI. Les types d'Audit incluent les Audits de Certification, les Audits de Surveillance et les Audits de Recertification.
Audit de Certification	Un Audit de Certification comprend les étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Un examen préliminaire documentaire de l'Autoévaluation du Membre et des autres informations associées ; • L'élaboration d'un Plan d'Audit pour identifier les Installations et Activités de l'Entreprise pertinentes à visiter et à évaluer ; • La vérification de la Conformité à travers la mise en œuvre du Plan d'Audit ; • La préparation d'un Rapport d'Audit pour le Membre et l'ASI.
Audit de Recertification	Audit de Certification effectué à la fin de la Période de Certification pour renouveler la Certification du Membre.
Audit de Surveillance	Examen indépendant mené au cours de la Période de Certification par un Auditeur accrédité par l'ASI, afin de s'assurer que le Membre continue de se

	conformer aux Normes applicables de l'ASI dans le Périmètre défini de Certification.
Auditeur	Personne ou organisation tierce indépendante correspondant aux Critères objectifs de sélection de l'ASI et accréditée pour réaliser les Audits de l'ASI.
Auditeur accrédité par l'ASI	Personne ou organisation tierce indépendante répondant aux Critères objectifs de sélection de l'ASI et accréditée pour effectuer les Audits ASI.
Autoévaluation	Évaluation effectuée par un Membre qui vise la Certification de l'ASI, en décrivant son Périmètre de Certification et en effectuant une évaluation préliminaire de sa propre Performance par rapport aux exigences applicables des Normes de l'ASI. L'Autoévaluation peut être utilisée pour mesurer l'état de préparation à un Audit de Certification, identifier le besoin en Actions Correctives pour améliorer la Performance, et identifier les Preuves Objectives requises lors d'un Audit de Certification.
Bassin Hydrographique	Une zone de terrain qui draine tous les ruisseaux et les précipitations vers un exutoire commun comme l'écoulement sortant d'un réservoir, l'embouchure d'une baie, ou n'importe quel point le long du cours d'eau. L'expression « Bassin Versant » est parfois utilisé indifféremment pour désigner le « Bassin Hydrographique » (Adapté de United States Geological Survey (USGS))
Bauxite	Minéral extrait et utilisé pour produire de l'Alumine et le Métal d'Aluminium. Il se compose essentiellement d'Alumine hydratée avec des proportions variables d'oxydes de fer.
Bauxite ASI	Bauxite, provenant d'une Entité certifiée CdT, qui est produit et transporté selon la Norme de la CdT de l'ASI.
Biens du Patrimoine Mondial	Les sites créés en vertu de la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO, 1972. Les critères de l'ASI s'alignent sur la position de l'ICMM concernant l'exploitation et les aires protégées dans le document suivant « Position Statement on Mining and Protected Areas ». (International Council on Mining and Metals , ICMM)
Bilan de Développement Durable	Le bilan publié par une entreprise ou une organisation sur les impacts économiques, environnementaux et sociétaux causés par ses activités quotidiennes. Également nommé « Rapport de Développement Durable » (Adapté du Global Reporting Initiative)
Brasque	Un sous-produit du Procédé de Production d'Aluminium par Électrolyse qui est généré par le garnissage (ou brasquage) des cuves. La Brasque est considérée comme un Déchet dangereux en raison de son contenu en fluorure, en cyanure et en métaux réactifs. (Adapté de Aluminium Stewardship Initiative)
Brasque Non Traitée	La Brasque qui n'a pas été totalement ou partiellement traitée pour modifier ses propriétés réactives et éliminer ses propriétés dangereuses.
Catégorie Scope 1	Toutes les Émissions Directes de GES. (The Greenhouse Gas Protocol)
Catégorie Scope 2	Les Émissions Indirectes de GES provenant des consommations d'électricité, de chaleur, ou de vapeur achetées. (The Greenhouse Gas Protocol)

Catégorie Scope 3	Les autres Émissions Indirectes, telles que l'extraction et la production des matières achetées et des carburants, les activités liées aux transports par des véhicules n'appartenant pas à l'Entité ou n'étant pas sous son Contrôle, les activités liés à l'électricité qui ne rentrent pas dans la Catégorie Scope 2 (par exemple les pertes électriques liées au transport et à la distribution dans le réseau), les activités externalisées, l'élimination des Déchets, etc. (The Greenhouse Gas Protocol)
Catégories de Maturité	Les trois parties utilisées pour établir le Niveau Global de Maturité de l'Entité, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes • Risque • Performance
CdT	Chaîne de Traçabilité
Certificat de Crédits ASI	Un document qui déclare l'attribution virtuelle d'Aluminium ASI physique aux Crédits ASI, provenant d'une Fonderie Certifiée CdT vers une autre Entité Certifiée CdT. Les Certificats de Crédits ASI ne sont pas des titres négociables et ont seulement un émetteur et un acheteur.
Certification	Attestation d'après les résultats d'un Audit de Certification effectué par un Auditeur accrédité par l'ASI et certifiant que le niveau requis de Conformité a été atteint en vertu des Normes ASI en vigueur et pour le Périmètre documenté de la Certification.
Certification CdT	Certification en vertu de la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI.
Certification de l'ASI	Attestation d'après les résultats d'un Audit de Certification effectué par un Auditeur accrédité par l'ASI et certifiant que le niveau requis de Conformité a été atteint en vertu des Normes ASI en vigueur et pour le Périmètre documenté de la Certification.
Certification Provisoire	Certification où au moins une Non-Conformité Majeure est identifiée.
Certifié	Certification de l'ASI en cours de validité.
Champ de l'Audit	Le Champ de l'Audit est défini par les Auditeurs et comprend une sélection d'Installations, d'Activités de l'Entreprise incluses dans le Périmètre de Certification du Membre et une sélection des Critères jugés les plus pertinents, en tenant compte de la nature, de l'échelle et de l'impact des activités du Membre.
Code de Conduite	Une déclaration de principes et de valeurs qui définit une série d'attentes et de normes sur la manière dont l'organisation doit se comporter, incluant les niveaux minimaux de Conformité et de mesures disciplinaires pour l'organisation, ses employés et d'autres personnels. (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)
Collecte	Collecte des Déchets industriels et/ou des Produits d'Aluminium usagés à des fins de recyclage.
Communauté	Terme généralement appliqué aux personnes ou aux Communautés situées à proximité géographiquement du projet ou de l'exploitation, en particulier celles soumises à des risques directs relatifs au projet et/ou à des impacts néfastes, réels ou potentiels, sur leur environnement, leur santé ou leurs

	<p>moyens de subsistance. Il se réfère souvent à un groupe de personnes ou de familles vivant dans une localité donnée, et partageant parfois un intérêt commun (associations d'utilisateurs d'eau, pêcheurs, éleveurs, cueilleurs, et autres). Elles ont souvent un patrimoine culturel et historique commun et affichent différents degrés de cohésion. (Adapté de l'Évaluation et gestion des Risques et des impacts environnementaux et sociétaux - Note d'orientation)</p>
Conformité	<p>Les Politiques, Systèmes, Procédures et processus de l'Entité, définis dans le Périmètre de Certification, et qui fonctionnent conformément au Critère applicable. (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)</p>
Conformité (avec le Droit Applicable)	<p>Fait référence aux Procédures, Systèmes, départements au sein de l'Entité, qui assurent que toutes les activités juridiques, opérationnelles et financières sont Conformes aux législations, règles, normes, principes, et réglementations en vigueur et aux attentes du public. (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)</p>
Consentement Préalable donné Librement et en Connaissance de Causes (CPLCC) :	<p>En raison de la diversité de l'histoire et des réalités actuelles des Peuples Autochtones, et de la grande diversité de leurs institutions et de leurs processus de prise de décisions, une formulation unique du CPLCC n'est pas possible. Comme indiqué par les organismes de l'ONU traitant des droits des Peuples Autochtones, de nombreux principes fondamentaux sont énoncés dans les quatre composantes de l'exigence du CPLCC.</p> <p>« Donné Librement » implique un consentement sollicité en l'absence de toute coercition, intimidation ou manipulation réelle ou perçue. Les Peuples Autochtones peuvent aussi déterminer la forme des consultations.</p> <p>« donné Librement » reflète aussi le droit à l'autodétermination des Peuples Autochtones concernant leur participation dans les consultations visant à obtenir leur CPLCC, au contraire d'une obligation à remplir de leur part.</p> <p>« Préalable » implique un consentement des Peuples Autochtones demandé suffisamment en avance avant toute décision ou toute action susceptible d'avoir un impact sur la jouissance de leurs droits, et aussi d'accorder aux Peuples Autochtones le temps nécessaire pour prendre leurs décisions selon leurs propres procédures et avec l'aide de leurs propres représentants et institutions librement choisis.</p> <p>« En connaissance de cause » (aussi dit éclairé) implique une divulgation complète de toutes les informations nécessaires aux Peuples Autochtones pour évaluer clairement les risques et les avantages potentiels du projet (y compris son emplacement, sa durée, sa portée, ses impacts, ses avantages et/ou ses modèles de partenariat). Ces informations doivent être fournies aux Peuples Autochtones concernés dans un format compréhensible et en suivant un processus convenu avec eux. Cela implique parfois la participation des Peuples Autochtones aux études des impacts, ou la conduite d'études d'impacts par les Peuples Autochtones. Cela suppose aussi parfois de donner aux Peuples Autochtones l'accès à des</p>

	<p>financements pour obtenir des conseils techniques et juridiques indépendants, et l'accès aux négociations en matière d'avantages.</p> <p>« Consentement » implique le respect par toutes les parties, indépendamment de l'issue, de la décision éclairée autonome prise librement par les Peuples Autochtones. Cette décision devrait être l'issue des consultations de bonne foi fondée sur les droits et la coopération avec les Peuples Autochtones concernés. Ils doivent prendre cette décision conformément à leur propres choix de procédures et de délais, et la fonder sur les principes fondamentaux des peuples autochtones à leurs droits à l'autodétermination, à l'inclusion, au consensus, à l'harmonie et au bien-être intergénérationnel.</p> <p>(Adapté de <i>Mining, the Aluminium Industry and Indigenous People</i>, 2015 - développé à travers le forum consultatif des Peuples Autochtones).</p>
Contractant	<p>Personne physique, société ou autre Entité légale qui effectue un travail ou fournit des services en vertu d'un contrat de services pour un Membre. Cela inclut les Sous-Traitants.</p>
Contrôle	<p>Le Contrôle par un Membre consiste en :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La propriété directe ou indirecte, ou le Contrôle (seul ou en vertu d'un accord avec d'autres Membres) de 50 % ou plus des droits de vote (ou équivalent) de l'Entreprise ou de l'Installation Contrôlée ; et/ou 2. Le pouvoir direct ou indirect (y compris en vertu d'un accord avec d'autres Membres) de supprimer, nommer ou désigner au moins la moitié des Membres du Conseil d'administration ou de la direction (ou équivalent de l'Entreprise ou de l'Installation Contrôlée) ; et/ou 3. La gestion quotidienne de la direction de l'activité de l'Entreprise ou de l'Installation Contrôlée, par exemple en fixant des Normes de travail et en les appliquant ; ou 4. Tout autre concept légalement reconnu comme un « Contrôle » analogue à ceux décrits dans les points (1) et (2) ci-dessus dans une juridiction compétente. <p>Bien que le texte ci-dessus définisse le « Contrôle » pour les Entreprises, les mêmes principes s'appliqueront par analogie à d'autres dispositions organisationnelles, incluant le Contrôle par un individu ou une famille, le franchisage et l'octroi de licences (lorsque des droits de propriété intellectuelle sont cédés par licence à des Tiers, non contrôlés par le Membre, afin de permettre à ces Tiers de produire, de commercialiser, ou de vendre tout ou partie des Produits ou services qui comportent la dénomination commerciale, la marque ou toute autre propriété intellectuelle du Membre), le cas échéant.</p>
Conventions de l'OIT	<p>Convention C29 de l'OIT - sur le Travail Forcé (1930), ainsi que le protocole P29 (2014) de cette convention</p> <p>Convention C87 de l'OIT - sur la liberté syndicale et la Protection du Droit Syndical (1948)</p> <p>Convention C95 de l'OIT - Convention sur la Protection du Salaire (1949)</p>

	<p>Convention C98 de l’OIT - sur le Droit d’Organisation et de Négociation Collective (1949)</p> <p>Convention C100 de l’OIT - sur l’Egalité de Rémunération (1951)</p> <p>Convention C105 de l’OIT - sur l’Abolition du Travail Forcé (1957)</p> <p>Convention C111 de l’OIT - sur la Discrimination (emploi et profession) (1958)</p> <p>Convention C138 de l’OIT - sur l’Age Minimum (1973)</p> <p>Convention C182 de l’OIT - sur les Pires Formes de Travail des Enfants (1999)</p> <p>Ensemble, ces 8 conventions sont connues comme étant les « conventions fondamentales » de l’OIT, et ces questions (Travail Forcé, Travail des Enfants, Liberté d’Association et Droit de Négociation Collective, et Non-Discrimination) sont également abordées dans la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l’OIT en 1998.</p> <p>Convention 155 (1981) et Convention 187 (2006) de l’OIT : Elles présentent des Normes et des recommandations relatives à l’identification des dangers, à l’éducation et à la formation, et à la fourniture de vêtements et d’équipements de protection individuelle.</p> <p>Convention 176 de l’OIT (1995) : Elle traite de la Santé et de la Sécurité dans les mines. La partie III donne des recommandations générales sur les questions telles que la manipulation des substances chimiques, la préparation aux urgences, et le droit des salariés à déclarer des accidents aux autorités locales. L’article 88 exige la préparation d’un plan d’intervention d’urgence spécifique pour chaque mine (La recommandation 183 de l’OIT donne plus de détails sur le contenu possible de ces plans).</p>
Conversion de Matériaux	Transformation ultérieure des Produits de la Fonderie (en Fr CA Produits de Centre de Coulée) ou des Produits d’Aluminium semi-finis, en Produits ou composants qui sont utilisés ou vendus pour l’assemblage final ou le remplissage et pour la vente aux consommateurs finaux. Voici des exemples de transformation ultérieure : le découpage, l’emboutissage, le pliage, le cintrage, l’assemblage, le forgeage, le moulage du Produit, la production d’emballage, etc.
Corruption	L’abus de pouvoir à des fins d’enrichissement personnel. La Corruption peut être qualifiée de grande corruption, de petite corruption ou de corruption politique selon les montants perdus en cause et le secteur concerné. (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)
Crasse	La couche d’un mélange intime d’Aluminium, d’oxyde d’Aluminium et de gaz générée à la surface de l’Aluminium en fusion dans les fourneaux des Usines de Recyclage Directe et d’Affinage de l’Aluminium et des Fonderies (ou Centre de coulée). Elle doit être retirée de la surface avant la coulée du métal. Elle est aussi récupérée sur les fonds et les parois des différents contenants du métal liquide, par exemple, les fourneaux, les poches de coulée ou les canaux de transfert. Elle est aussi nommée « écume » (Adapté de Aluminium Recycling in Europe, European Aluminium).

Crédit ASI	Crédit, produit d'après le Système de Crédits de Marché, en lui allouant une quantité physique d'Aluminium ASI sous forme de Produits de Fonderie (ou Produits de Coulée en Fr Ca) ; ce Crédit est alors dissocié du flux des matériaux physiques
Critère	Exigence stipulée dans une Norme de l'ASI.
Déchets	Comprend les Déchets Dangereux, et les Déchets Non-Dangereux.
Déchets Admissibles	Les Déchets de Post- ou Pré-consommation désignés comme un Matériau CdT, qui est de l'Aluminium provenant directement des Déchets Industriels d'une Entité Certifiée CdT et/ou directement des Crasses et des Résidus de Crasses traitées. Les Déchets Admissibles forment un sous ensemble de l'ensemble des Déchets Recyclables.
Déchets Dangereux	Les Déchets définis comme dangereux par la législation nationale sur leur lieu de production, et les Déchets traités jugés dangereux selon les termes de la Convention de Bâle. (Adapté de Global Reporting Initiative – GFI G4 Implementation Manual , 2013, p123)
Déchets de Post-Consommation	Matériaux contenant de l'Aluminium récupéré à partir de biens de consommation ou de produits commerciaux usagés. Ces biens de consommation ou de produits commerciaux ont été utilisés aux fins prévues par les utilisateurs finaux du produit (c.-à-d. par les personnes, les ménages, ou les établissements commerciaux, industriels ou institutionnels) et ne sont plus aptes à l'usage pour leur destination prévue. (Adapté de l'ISO 14021:2016).
Déchets de Pré-Consommation	Matériaux qui sont soustraits du flux des Déchets, d'un processus de fabrication ou d'un processus similaire, et à condition que les matériaux n'aient pas été produits intentionnellement, soient impropres à un usage final, et ne soient pas appropriés à être réutilisés dans le processus qui les a lui-même générés. (Adapté de ISO14021:2016)
Déchets Industriels d'Aluminium	Matériaux contenant de l'Aluminium qui sont soustraits du flux des Déchets, d'un processus de fabrication ou d'un processus similaire (adapté de ISO14021:2016). Notez que le matériau ne doit pas être nécessairement un Déchet réglementaire dans son lieu de production. De plus, selon la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI, les Déchets Industriels d'Aluminium peuvent être considérés comme des Déchets de Pré-Consommation à condition que les matériaux n'aient pas été produits intentionnellement, soient impropres à un usage final, et ne soient pas appropriés à être réutilisés dans le processus qui les a lui-même générés.
Déchets Non Dangereux	Toutes les autres formes de Déchets qui ne sont pas considérées comme des Déchets Dangereux, à l'état solide ou liquide, à l'exclusion des eaux usées. (Adapté de Global Reporting Initiative – GFI G4 Implementation Manual , 2013, p123)
Déclaration de Conformité	La Déclaration de Conformité est remplie et signée par le Responsable d'Audit et inclut :

	<ul style="list-style-type: none"> • La détermination globale de la Conformité pour le Périmètre de Certification défini par le Membre, aux fins de la délivrance de la Certification. • La confirmation des conditions dans lesquelles l’Audit a été mené, notamment l’absence de conflits d’intérêts importants.
Déversements et Fuites	La libération accidentelle de substances dangereuses qui pourraient nuire à la santé des êtres humains, à la terre, la végétation, aux masses d’eau et aux eaux souterraines. (Adapté de Global Reporting Initiative – GRI G4 Implementation Manual , 2013, p252)
Diligence Raisonnable (ou Devoir de Diligence)	<p>Processus continu, proactif et réactif permettant aux entreprises d’identifier et d’évaluer les risques, de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie pour répondre aux risques identifiés.</p> <p>Concernant la Norme CdT de l’ASI, les principaux secteurs à risque sont à traiter en lien avec les critères suivants de la Norme de Performance de l’ASI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anti-corruption • Approvisionnement responsable • Diligence raisonnable en matière de droits de l’homme • Zones de conflit ou à haut risque <p>(Adapté du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de Zone de Conflit ou à Haut Risque)</p>
Diligence Raisonnable en matière de Droits de l’Homme	Un processus de gestion continue qu’une entreprise raisonnable et prudente doit mettre en place, comptes tenus de ses circonstances (y compris le secteur, le contexte opérationnel, la taille, et des facteurs similaires) afin de satisfaire ses responsabilités en matière de Droits de l’Homme. (Adapté de La Responsabilité des entreprises de respecter les droits de l’homme : Un guide interprétatif de l’ONU, 2012)
Discrimination	Cas où les gens sont traités différemment en raison de certaines caractéristiques (comme la race, l’origine ethnique, la caste, l’origine nationale, le handicap, le sexe, l’orientation sexuelle, l’adhésion à un syndicat, l’appartenance politique, la situation familiale, l’état de grossesse, l’apparence physique, le statut VIH, l’âge, ou toute autre base interdite concernée) qui se traduit par un affaiblissement des droits à l’égalité des chances et à l’égalité de traitement. (Adapté de ILO/IFC Better Work – Guidance Sheet – Discrimination; voir également le International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination des Nations Unies)
Document CdT	Document présentant les informations exigées par la section 9 de la Norme CdT, sous la forme d’un document autonome (un modèle est disponible en annexe 1), ou sous une forme intégrée aux factures ou aux bons de livraison standards.
Données relatives au développement durable	Données susceptibles d’être ajoutées dans les Documents CdT, et qui étayent les avantages sociaux, environnementaux et/ou économiques de

	l'Aluminium ASI. La version 1 de la norme CdT se concentre sur les Émissions de GES et le statut de Certification des Entités Post-Fonderie.
Double comptage / Compté doublement / Compté en double	Correspond au cas où l'Aluminium ASI est vendu ou transféré à la fois sous forme d'Aluminium ASI physique et de Crédits ASI, dû au fait d'avoir compté, enregistré ou déclaré plus d'une fois les Matériaux CdT sous-jacent. Cela inclut les cas de double vente, double émission et double déclaration.
Droit Applicable	Les lois internationales et/ou nationales et/ou étatiques et/ou locales du pays ou des pays où opère le Membre. Cela peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les lois, les réglementations et les politiques législatives. En cas de conflit entre le Droit Applicable et les exigences d'une Norme de l'ASI, le Droit Applicable a la primauté. Aussi nommé Droit en Vigueur, ou Loi Applicable. (Adapté de Responsible Jewellery Council - Code of Practices 2013)
Droits de l'Homme	Les droits et les libertés universels appartenant à toutes les personnes sans aucune Discrimination basés sur des Normes reconnues internationalement. Ils comprennent au moins les droits énoncés dans la Charte internationale des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et le Droit Applicable. (Adapté du Bureau du Haut-Commissaire des Droits de l'Homme des Nations Unies)
Éléments du Développement Durable (selon la Norme de Performance de l'ASI)	Les Éléments du Développement Durable sont intégrés dans la structure de la Norme de Performance de l'ASI, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Environnemental • Sociétal
Émissions dans l'Air	Les émissions atmosphériques réglementées par les conventions internationales et/ou les législations ou réglementations nationales, y compris celles figurant sur les autorisations environnementales pour les opérations de l'Entité. (Adapté de la Global Reporting Initiative – GFI G4 Implementation Manual , 2013, p252)
Émissions Directes de GES	Les émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par l'Entité. (Adapté de The Greenhouse Gas Protocol)
Émissions Indirectes de GES	Les émissions résultant des activités de l'Entité, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre Entité ou étant sous le Contrôle d'une autre Entité. (Adapté de The Greenhouse Gas Protocol)
Employé	Personne qui vient d'être engagée par un Membre, ou travaille pour un Membre, en vertu d'un contrat de travail ou d'un contrat de service ou d'un contrat d'apprentissage, explicite (de manière verbale ou écrite) ou implicite, ou tel que défini par le Droit Applicable. Cela comprend les Employés permanents, temporaires, à temps plein, à temps partiel, occasionnels, à domicile et/ou saisonniers à tous les niveaux. (Adapté de Responsible Jewellery Council - Code of Practices 2013)
Entité	Entreprise ou organisme similaire qui est sous la propriété ou le Contrôle d'un Membre de l'ASI. Une Entité peut constituer tout ou une partie du

	Membre de l'ASI. Concernant l'application d'une Norme de l'ASI, l'Entité demande ou détient la Certification de l'ASI et est responsable de la mise en œuvre de la Norme dans le Périmètre de Certification défini.
Entité Certifiée CdT	Entité Certifiée en vertu de la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI.
Entité Post-Fonderie Ou Entité Post-Coulée (en Fr Ca)	Entité réalisant une transformation de l'Aluminium, ou un traitement ou une fabrication postérieure à l'étape de Fonderie (c.-à-d. après l'obtention de Produits de Fonderie, ou Produits de Coulée en Fr Ca). Cela comprend les Entités impliquées dans la Semi-Finition, la Conversion des Matériaux, la Fabrication, des étapes de productions supplémentaires, l'assemblage, la finition et/ou la construction.
Entreprise	Organisation ou affaire sous le Contrôle d'un Membre qui est impliquée commercialement dans la chaîne d'approvisionnement de l'Aluminium.
Équipe d'Audit	Un ou plusieurs Auditeurs individuels effectuant un Audit de Certification de l'ASI, appuyé si nécessaire par des Experts Techniques.
Équivalent CO₂ (CO₂-eq)	Les émissions de GES peuvent être exprimées en unités physiques (par exemple des tonnes) ou en termes d'équivalent CO ₂ (tonnes d'équivalent CO ₂). Le facteur de conversion des unités physiques en équivalent CO ₂ est le potentiel de réchauffement global (ou pouvoir de réchauffement global, ou potentiel de réchauffement planétaire) (à partir du dernier rapport publié du GIEC) de la GES correspondant. (Adapté de la CCNUCC)
Espèce Exotique	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur, introduite en dehors de son aire de répartition naturelle passée ou présente ; comprend toutes les parties, les gamètes, les graines, les œufs, ou les propagules de cette espèce susceptible de survivre et se reproduire. (Secrétariat de la convention sur la diversité biologique, 2002)
Étude d'Impact	Processus pour identifier, prévoir, évaluer et atténuer les effets biophysiques, sociétaux et d'autres effets pertinents des propositions de développement avant la prise de décisions majeures et d'engagements. (Adapté de International Association of Impact Assessment). Elles servent également à évaluer les risques des incidents majeurs, tels que les Déversements et les Fuites.
Extorsion	L'acte d'utiliser, directement ou indirectement, sa position de force ou ses connaissances pour demander une coopération ou une indemnisation imméritée, par des menaces coercitives (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)
Extraction de Bauxite	Extraction de Bauxite de la Terre à des fins commerciales. Aussi nommé : Exploitation Minière de Bauxite, Extraction minière de Bauxite, Activité Minière, ou Société Minière, ou Mine.
Fonderie (en Fr CA : Centre de Coulée) (et Produits de Fonderie,	Fonderie : Installation où l'Aluminium, qui est alimenté en général sous forme de Métal Liquide, Métal Froid et/ou d'autres métaux d'alliages, est fondu dans des fours et coulé en Produits de Fonderie spécifiques pour répondre aux stipulations du client, ou bien est fourni au client sous forme de Métal Liquide. Produits de Fonderie : sont définis dans la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI comme étant de l'Aluminium ou ses alliages sous forme

en Fr CA : Produits de Centre de Coulée, ou Produits de Coulée)	de lingots, brames, barres, billettes, fil machine ou autres spécialités, et qui ont un poinçon ou marquage physique sur ou avec le Produit permettant d'identifier la Fonderie qui les a produits. Et ils comportent aussi un numéro d'identification unique.
Fr CA	L'abréviation « Fr CA » dans ce document indique que le terme est un équivalent en Français Canadien, i.e. en Québécois.
Gaz à Effet de Serre (GES)	Les composés gazeux de l'atmosphère capables d'absorber le rayonnement infrarouge, et ainsi de capter et de retenir la chaleur dans l'atmosphère. En augmentant la chaleur dans l'atmosphère, ces gaz sont responsables de l'effet de serre, conduisant finalement au réchauffement climatique. Les six GES couverts par la CCNUCC sont : le dioxyde de carbone (CO ₂), le méthane (CH ₄), le protoxyde d'azote (N ₂ O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), et l'hexafluorure de soufre (SF ₆). (Adapté de la CCNUCC)
Hiérarchie des Mesures d'Atténuation des Déchets	<p>La Hiérarchie des Mesures d'Atténuation des Déchets peut être résumée comme une série d'options de processus qui va de la plus favorable à la moins favorable pour protéger la santé humaine et l'environnement face aux impacts associés à la production, au stockage, à la manutention, au traitement, au transport et à l'élimination des Déchets. Cette hiérarchie a pour but de maximiser les gains en matières premières et dans les procédés de fonctionnement, afin de réduire au minimum la production des Déchets. Elle intègre les concepts de réutilisation, de recyclage et de récupération par ordre de préférence décroissante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>L'Évitement</i> : comprenant les mesures prises pour empêcher ou réduire la quantité des Déchets produits par les ménages, l'industrie et les autorités publiques de tous niveaux. 2. <i>La Récupération des ressources</i> : comprenant la réutilisation, le recyclage, le retraitement et la récupération d'énergie, tout en étant conforme à exploiter aux mieux les ressources récupérées. 3. <i>L'Élimination</i> : comprenant la gestion de toutes les options d'élimination en suivant au maximum une démarche écoresponsable. <p>(Adapté de Environmental Protection Authority NSW et le European Union Waste Framework Directive)</p>
Hiérarchie des Mesures d'Atténuation des Risques pour la Biodiversité	Un outil visant à aider à la gestion des risques sur la biodiversité, et généralement appliqué à des Études d'Impacts environnementaux (EIE). Cette méthode inclut une hiérarchie des mesures ainsi : l'évitement, la réduction, la réhabilitation, la restauration et l'indemnisation. (Adapté de Business Biodiversity and Offsets Programme (BBOP) & United Nations Environment Programme (UNEP) Finance Initiative, 2010)
IFC	Société Financière Internationale. Membre du Groupe de la Banque mondiale, IFC est la plus importante institution mondiale d'aide au développement concernant les activités du secteur privé dans les pays en voie de développement. (Adapté de la Société Financière Internationale)
Informations supplémentaires	Informations complémentaires qui peuvent être ajoutées dans les Documents CdT, comme : l'identification des Matériaux CdT expédiés par

	des tiers ; des références à des certifications ou à des accréditations indépendantes de la Certification de l'ASI et applicables aux Matériaux CdT ou à l'Entité du fournisseur ; des revendications supplémentaires sur l'origine, la source ou les pratiques dans la chaîne d'approvisionnement ; ou d'autres informations générales via des liens de sites web.
Installation	Une Installation est un site, ou ce sont des locaux : <ul style="list-style-type: none"> • Sous le Contrôle d'un Membre ; • Qui, pour les besoins de la Certification de l'ASI, est (ou sont) dans le Périmètre documenté de la Certification. Concernant la Norme CdT, une Installation est un site, un local, ou une opération de la CdT.
Installations Connexes	Installations qui peuvent ou non être financées dans le cadre du projet (le financement peut être fourni séparément par un client ou un Tiers, y compris le gouvernement) et dont la viabilité et l'existence dépendent exclusivement du projet et dont les biens ou services sont essentiels pour le bon fonctionnement du projet. Voir aussi « Zone d'Influence ».
Inventaire du cycle de vie (ICV)	L'ICV est un inventaire des données qui quantifie l'énergie, les entrées de matières premières et les rejets environnementaux dans l'air, la terre et l'eau, associés à chaque étape de la production (ISO 14040: 2006).
IPAF	Mécanisme d'assistance pour les Peuples Autochtones
ISEAL	ISEAL Alliance : organisation qui représente le mouvement des normes crédibles et innovantes de développement durable. (ISEAL Alliance)
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
L'Organisation internationale du travail (OIT)	L'OIT a plus de 80 conventions et recommandations traitant des questions de Santé et de Sécurité. Elles portent sur des industries spécifiques, sur des risques affectants divers secteurs d'activité, et sur des mesures préventives ou de protection. Même si ces recommandations sont parfois abordées dans la réglementation gouvernementale, elles peuvent être désignées par les entreprises pour compléter les conseils. (Adapté de Organisation Internationale du Travail – la sécurité et la santé au travail)
Liberté d'Association	Le droit de tous les Travailleurs, sans distinction d'aucune sorte, à établir et à s'affilier à des organisations sans autorisation préalable, sous réserve des règles fixées par les organisations intéressées. Adapté de ILO/IFC Better Work - fiche d'orientation - liberté d'association)
Manquement Critique	Situation identifiée par l'Auditeur ou par le Mécanisme de Réclamation de l'ASI, et jugée essentielle à l'intégrité du Programme de Certification de l'ASI. Les situations de Manquement Critique sont identifiées dans la section 6.3 du Manuel d'Assurance. L'identification d'un Manquement Critique exige que les Auditeurs en avisent immédiatement le Membre et le Secrétariat de l'ASI.
Manuel d'Assurance	Instructions destinées aux Membres et Auditeurs sur la façon de réaliser des Autoévaluations et des Audits.
Matériaux CdT	Une expression générique pour désigner la Bauxite ASI, l'Alumine ASI, le Métal Liquide ASI, le Métal Froid ASI et l'Aluminium ASI.

(c.-à-d. Matériaux de la CdT)	
Matériaux des Déchets Recyclables	Cela comprend les Déchets de Pré et Post-consommations, et les Crasses, sous toute forme.
Matériaux Non-CdT	Matériaux sous forme de Bauxite, d'Alumine, de Métal Liquide, de Métal Froid et/ou d'Aluminium qui ne sont pas produits et/ou transférés conformément à la Norme CdT.
Mécanisme de Réclamation de l'ASI	<p>Visé à assurer la résolution équitable, rapide et objective des réclamations relatives aux Procédures d'établissement des Normes, au Programme de Certification, au comportement des Auditeurs et aux Politiques et Procédures de l'ASI.</p> <p>Disponible à l'adresse : http://Aluminium-stewardship.org/asi-complaints-mechanism/</p>
Mécanisme de Résolution des Réclamations	Un processus formel qui peut être utilisé par les particuliers, les Travailleurs, les Communautés et/ou les organisations de la Société Civile pour soulever des préoccupations sur les activités industrielles et commerciales et les opérations, et qui est un moyen d'accéder à un recours. (Adapté de Human Rights and Grievance Mechanisms)
Membre	<p>Entité ou groupe d'Entités actuellement Membre de l'une des six catégories d'adhésion à l'ASI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production et Transformation (éligible à la Certification de l'ASI) • Utilisateurs Industriels (éligibles à la Certification de l'ASI) • Société Civile • Partisans en aval • Associations • Partisans généraux <p>L'utilisation du terme « Membre » dans le Manuel d'Assurance signifie généralement un Membre de l'ASI (ou une Entité sous son Contrôle) visant une Certification de l'ASI.</p> <p>Dans la Norme CdT, « Membre » signifie un Membre de l'ASI des catégories « Production et Transformation » et « Utilisateurs Industriels ».</p>
Métal Froid	Aluminium sous forme brut de coulée qui est refondu pour diminuer la chaleur du Métal Liquide et/ou pour répondre aux spécifications d'alliage du processus de coulée dans une Fonderie. Il comprend aussi la refonte des lingots ou des Déchets Industriels de la Fonderie (par exemple, les pièces non conformes).
Métal Froid ASI	Aluminium ASI sous forme de Métal Froid utilisé comme intrant dans la Fonderie (ou Centre de Coulée en Fr Ca)
Métal Liquide	Aluminium en fusion
Négociation collective	Un processus permettant aux employeurs (ou leurs organisations) et aux associations de Travailleurs (ou en leur absence, des représentants librement désignés par les Travailleurs) de négocier les termes et les conditions de travail. Adapté de ILO/IFC Better Work - fiche d'orientation - Liberté d'Association)
Niveau de Conformité	<p>Résultats de l'Autoévaluation ou de l'Audit classés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformité

	<ul style="list-style-type: none"> • Non-Conformité Mineure • Non-Conformité Majeure • Non Applicable
Niveau Global de Maturité	Niveau de Maturité (Faible, Moyen, Élevé) en termes de Systèmes, de Risques et de Performance attribué à un Périmètre de Certification défini, et déterminé par un Auditeur.
Non Applicable	Le Critère ne peut pas être mis en œuvre par une Entité en raison de la nature de son activité dans le Périmètre de Certification défini.
Non-Conformité	Situation où les Politiques, Systèmes, Procédures ou processus de l'Entité, dans le Périmètre de Certification défini, ne sont pas conformes à la Norme applicable de l'ASI.
Non-Conformité Majeure	<p>Les Politiques, les Systèmes, les Procédures et les processus de l'Entité, dans le Périmètre de Certification défini, ne fonctionnent pas conformément au Critère en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence totale de mise en œuvre du Critère requis ; • Une défaillance systémique ou l'absence totale de contrôle ; • Un groupe de Non-Conformités Mineures associées, récurrentes ou persistantes indiquant une mise en œuvre inadéquate. <p>Il peut également s'agir d'une situation où l'Entité ne se conforme pas au Droit Applicable et où la situation présente un Risque Significatif pour les Travailleurs, l'environnement ou la Communauté.</p> <p>Notez qu'un Risque Significatif est généralement défini par les processus de Risques internes par une Entité ou un Auditeur. Cependant, il faut considérer les situations où il y a de fortes possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de blessure ou maladie sur une ou plusieurs personnes entraînant une déficience partielle permanente ou une invalidité ou la mort • d'impacts irréversibles à long terme sur l'environnement, les espèces sensibles, l'habitat, les écosystèmes ou les zones d'importance culturelle • d'impact touchant un grand nombre de personnes de la Communauté locale (ou un groupe de parties prenantes) ou plusieurs groupes de parties prenantes, et affectant la capacité de l'Entité à conserver sa « licence sociale d'exploitation ».
Non-Conformité Mineure	Les Politiques, les Systèmes, les Procédures et les processus de l'Entité, dans le Périmètre de Certification défini, ne fonctionnent pas d'une manière entièrement conforme au Critère, en raison d'un manquement isolé de Performance ou de discipline ou de contrôle n'entraînant pas de Non-Conformité Majeure.
Norme CdT	Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI
Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI	Définit des systèmes pour l'origine, la traçabilité et/ou l'approvisionnement de l'Aluminium d'origine responsable.

Norme de Performance de l'ASI	Définit les principes et les Critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance, dans le but de traiter les questions relatives au développement durable concernant la production et l'intendance de l'Aluminium, allant de l'Extraction de la Bauxite à la production de Produits commerciaux et de biens de consommation, jusqu'au recyclage des Déchets d'Aluminium de Pré- et Post-consommation.
Norme sur l'Exploitation Minière Responsable	Norme tierce sur les pratiques minières responsables et jugée par l'ASI comme étant équivalente à la Norme de Performance de l'ASI en suivant un processus d'examen formel, et en offrant la possibilité aux parties prenantes d'émettre leurs observations. Les informations seront conservées à l'adresse www.aluminium-stewardship.org
Normes de l'ASI	Comprennent la Norme de Performance de l'ASI et la Norme de la Chaîne de Traçabilité de l'ASI.
OEC	Organisme d'Évaluation de la Conformité
Organisation Multi-Sites ou Entité Multi-Sites	Une Entité qui a un siège central identifié (ou un bureau fonctionnel, un siège géographique, etc.) qui Contrôle ou supervise le management d'un réseau de sites ou de succursales exécutant les activités de l'Entité. Une Organisation Multi-sites n'a pas besoin d'être une Entité juridique unique, mais tous les sites doivent avoir un lien légal ou contractuel avec le siège central et être soumis à un Système de management commun.
Organisation Syndicale	Une association volontaire de Travailleurs, organisée à des fins professionnelles dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des Travailleurs. On peut aussi l'appeler « syndicat » ou « un syndicat des Travailleurs » ou « organisation des Travailleurs ». (Adapté de la norme SA8000 :2014)
Paiement de facilitation	Un petit pot-de-vin, également appelé un « paiement de faveur » ou « de favoritisme » pour s'assurer de l'accomplissement plus rapide ou plus efficace d'un acte ou d'un service dont l'acheteur obtient les droits. (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)
Partisans en Aval : une catégorie d'adhésion	Catégorie d'adhésion à l'ASI ouverte : <ul style="list-style-type: none"> - aux organisations qui fabriquent des biens commerciaux ou de consommation contenant de l'Aluminium dans les secteurs suivants : aérospatiale, automobile, construction, biens de consommation durables, ingénierie, informatique, et secteurs similaires ; et - aux organisations qui utilisent l'Aluminium dans l'emballage de leurs Produits dans les secteurs suivants : boissons, alimentaire, produits pharmaceutiques et secteurs similaires ; et - aux organisations qui commercialisent de l'Aluminium physique ou qui collectent de l'Aluminium pour le Recyclage Direct ou le recyclage en général. Les Partisans en Aval ne sont pas tenus de demander la Certification de l'ASI.
Partisans Généraux : une catégorie d'adhésion	Catégorie d'adhésion à l'ASI ouverte aux organisations qui soutiennent la mission de l'ASI et qui ne relèvent pas de l'une des autres catégories d'adhésion tels que : les gouvernements et régulateurs, les institutions internationales, le secteur des investissements, les initiatives parallèles, les institutions académiques et de recherches, les agences spécialisées, les

	bureaux d'études, les organes de presse et les industries connexes (par exemple, traitement des résidus de Bauxite, de crasses ou de brasques usées). Cette catégorie exclut les organisations visant à réaliser des Audit de Tierce Partie : ils doivent passer par le processus d'Accréditation de l'Auditeur de l'ASI et ils ne peuvent pas être également Membres de l'ASI.
Pénurie Interne	Cela correspond au cas où le Système de Comptabilisation des Matériaux de l'Entité autorise la quantité produite à dépasser provisoirement la quantité d'intrants au cours d'une Période de Comptabilisation des Matériaux en raison d'un cas de force majeure. La Pénurie Interne doit être comblée au cours de la Période ultérieure de Comptabilisation des Matériaux.
Périmètre de Certification	Le Périmètre de Certification est défini par le Membre et indique quelles parties d'une Entreprise, des Installations et/ou des Activités de l'Entreprise sont couvertes par la Certification de l'ASI. Il existe trois approches possibles du Périmètre de Certification : <ul style="list-style-type: none"> • Au Niveau de l'Entreprise : couvre l'ensemble de l'Entreprise du Membre, une filiale du Membre, ou une unité opérationnelle du Membre. • Au Niveau de l'Installation : couvre une seule Installation ou un groupe d'Installations qui est un sous-ensemble de l'ensemble des Installations du Membre. • Au Niveau du Produit/Programme : couvre un seul Produit/Programme identifiable ou un groupe de Produits/Programmes identifiables.
Périmètre de la Certification de la CdT	Le Périmètre de la Certification CdT indique quelles sont les parties de l'Activité de l'Entité et/ou de ses Installations incluses dans le Système de Comptabilisation des Matériaux CdT entrants (i.e. Intrants CdT) et des Matériaux CdT produits, y compris chez les Sous-Traitants.
Période de Certification	Période durant laquelle la Certification est valide, après quoi la Certification doit être renouvelée par un Audit de Recertification ou par un nouvel Audit de Certification. Les Périodes de Certification sont d'une année ou de trois ans, selon les conclusions de l'Audit de Certification.
Période de Comptabilisation des Matériaux	Période durant laquelle les intrants et la production de Matériaux CdT, les Déchets Admissibles et/ou les Crédits ASI sont comptabilisés et rapprochés. Cette période ne doit pas dépasser 12 mois.
Peuple Autochtone	Vu la diversité des Peuples Autochtones, aucun organisme du système des Nations Unies n'a adopté une définition officielle d'« autochtone ». En lieu et place, l'ONU a développé une compréhension moderne de ce terme en fonction des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • L'auto-identification comme Peuple Autochtone au niveau individuel et acceptée par la Communauté comme leurs membres • Une continuité historique avec des sociétés précoloniales et/ou antérieures à des colonisateurs • Un lien étroit avec les territoires et les ressources naturelles environnants

	<ul style="list-style-type: none"> • Des systèmes sociétaux, économiques ou politiques distincts • Une langue, une culture et des croyances distinctes • Parmi les groupes non dominants de la société • Résolues en tant que personnes et communautés distinctes à maintenir et à reproduire leurs environnements et leurs systèmes ancestraux. <p>(Adapté de l'Instance permanent sur les questions autochtones de l'ONU)</p>
Plan d'Actions Correctives	Plans élaborés par les Membres, avec des jalons posés, pour traiter les Non-Conformités identifiées lors d'une Autoévaluation ou d'un Audit.
Plan d'Actions sur la Biodiversité	Un plan pour conserver et améliorer la biodiversité. (Earthwatch, 2000)
Plan d'Audit	Développé par un Auditeur pour décrire les Installations et les Activités de l'Entreprise du Membre dans le Périmètre documenté de Certification à examiner, par qui, et quand, et désigne quel Membre du personnel doit être impliqué.
Plan de Réinstallation	Un plan élaboré pour couvrir au moins les exigences applicables de la Norme de Performance 5 en vigueur de l'IFC, indépendamment du nombre de personnes affectées, et comprenant le coût total de remplacement dû à la pertes des terres et d'autres actifs. Le Plan est conçu de manière à atténuer les impacts néfastes du déplacement, à identifier les opportunités de développement, à élaborer un budget et un échéancier de réinstallation, et à définir les droits de toutes les catégories de personnes affectées. Une attention particulière est à apporter aux besoins des pauvres et des groupes vulnérables. (Adapté de Normes de performance 5 IFC - Acquisition de terres et réinstallation involontaire, 2012)
Plate-Forme d'Assurance, <i>elementAI</i>	Plate-Forme basée sur le cloud de l'ASI, appelée <i>elementAI</i> , pour gérer le processus d'assurance et de Certification de l'ASI et les données associées.
Politique	Une déclaration des principes et des intentions. (Adapté de Responsible Jewellery Council - Code of Practices 2013)
Portée d'Accréditation	La Portée d'Accréditation ASI définit l'étendue et les limites dans lesquels un Auditeur Accrédité est autorisé à mener des Audits ASI caractérisés par : <ul style="list-style-type: none"> • Les Normes de l'ASI • Les pays ou régions • Les secteurs de la chaîne de valeur de l'Aluminium • La liste des Auditeurs
Pourcentage d'Intrants	Le pourcentage utilisé pour déterminer la quantité d'intrants en Matériaux CdT. Il est calculé en divisant la quantité des Intrants CdT par le total en quantité des intrants en Matériaux CdT et en Non-CdT. Dans le cas de Déchets recyclables, il est calculé en divisant la quantité de Déchets Admissibles intrants par la quantité totale de Déchets recyclables intrants.
Preuves Objectives	Informations, dossiers, observations et/ou déclarations vérifiables des faits, et qui peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

Principe	Déclaration de l'impact prévu des Critères de la Norme de Performance de l'ASI.
Procédure	Manière spécifique d'exécuter une activité ou un processus. Les Procédures peuvent être documentées ou non.
Production d'Aluminium par Électrolyse	Le processus d'extraction de l'Aluminium de son oxyde, l'Alumine, généralement en utilisant le procédé Hall-Héroult. Aussi nommé : « Procédé de Production par Électrolyse », « Procédé d'Électrolyse de Production d'Aluminium », ou « Procédé Électrolytique », ou « Production Électrolytique d'Aluminium », ou « Production d'Aluminium de première fusion », ou « Raffinage Électrolytique », ou « Production d'Aluminium Primaire »
Production et Transformation : une catégorie d'adhésion	Catégorie d'adhésion à l'ASI ouverte aux organisations ayant des activités dans un ou plusieurs des secteurs suivants : Exploitation Minière de Bauxite, Affinage d'Alumine, Production d'Aluminium par Électrolyse, Recyclage Direct/Affinage d'Aluminium, Semi-Finition et/ou la Conversion des Matériaux. Les Membres de la catégorie « Production et Transformation » doivent viser la Certification de l'ASI pour au moins une de leurs Installations ou Produits.
Produit	Produit comprenant de l'Aluminium ou constitué d'Aluminium et produit par un Membre de l'ASI.
Produit/Programme	Produit ou Programme, axé par exemple sur un ensemble d'activités ou sur un marché particulier, et qui est géré par un Membre de l'ASI et utilisé pour définir un Périmètre de Certification.
Quantité d'Intrants	Quantité (en unité de masse) des Intrants sous forme de Matériaux CdT, de Matériaux Non-CdT et/ou de Déchets recyclables dans une Entité Certifiée CdT.
Quantité Produite ou Quantité de Production	Quantité (en unités de masse) de production en matériaux CdT ou en Déchets Admissibles, produite par une Entité Certifiée CdT.
Rapport d'Audit	Compte-rendu sur l'Audit rédigé par l'Auditeur et soumis au Membre et à l'ASI via la Plate-Forme d'Assurance de l'ASI.
Recyclage Direct et Affinage de l'Aluminium	Les processus pour le recyclage des Déchets industriels en Aluminium et des Produits en Aluminium usagés, qui peuvent comprendre des processus pour améliorer la qualité de l'Aluminium Secondaire en supprimant les éléments indésirables ou les impuretés. Dans ce contexte, l'Affinage de l'Aluminium comprend la récupération et l'affinage des crasses et de leurs résidus comme les scories.
Réhabilitation des Mines	Le retour à un état stable et productif des terres perturbées. (<i>International Council on Mining and Metals</i>)
Rejets dans l'eau	Les effluents déversés dans les eaux souterraines, les eaux de surface, et les égouts qui mènent aux rivières, océans, lacs, zones humides, installations de traitement, et nappes d'eau souterraines par :

	<ul style="list-style-type: none"> • Un point de Déversement défini (rejet d’effluent par une source ponctuelle) • Sur les terres de façon dispersée ou indéfinie (rejet d’effluent par des sources diffuses) • Eaux usées évacuées de l’organisation par camion. <p>Les Déversements des eaux de pluie collectées et des eaux usées domestiques ne sont pas considérés comme des rejets dans l’eau. (Adapté du Global Reporting Initiative – GFI G4 Implementation Manual, 2013, p253)</p>
Rémunération	Les montants payés par les employeurs aux Travailleurs. Elle comprend les salaires et les traitements, et les autres prestations en espèce et en nature. (Adapté de ILO/IFC Better Work – Guidance Sheet – Compensation)
Représentant de la Direction	Un cadre de direction qui est désigné par la compagnie pour s’assurer du respect des exigences de la Norme. (Adapté de Social Accountability International, Responsabilité sociétale SA8000: 2008 , p5)
Résidus de Bauxite	Les Déchets résiduels générés par le processus Bayer pour l’Affinage d’Alumine à partir du minerai de Bauxite. Il se compose principalement d’oxydes de fer, d’oxyde de titane, d’oxyde de silicium et d’Alumine insoluble, ainsi que d’une large gamme de différents oxydes variant selon le pays d’origine de la Bauxite. Adapté de Bauxite Residue Management: Best Practice , IAI/EA, 2015)
Responsable d’Audit	Un Auditeur qui est responsable de la conduite et de l’exécution efficaces et efficaces d’un Audit et peut coordonner une Équipe d’Auditeurs.
Résumé du Rapport d’Audit	Extrait du Rapport d’Audit publié sur le site de l’ASI (voir section 8.18).
Risque	L’éventualité que survienne un événement qui aura un impact sur les objectifs, mesurés en termes de conséquence et de probabilité.
Risque Significatif	Un Risque Significatif est généralement défini via les processus de Risques par un Membre ou par un Auditeur. Cependant, il convient de prendre en compte les situations où il y a de fortes probabilités : <ul style="list-style-type: none"> • de blessure ou de maladie sur une ou plusieurs personnes entraînant une déficience partielle permanente ou une invalidité ou la mort • d’impacts irréversibles à long terme sur l’environnement, les espèces sensibles, l’habitat, les écosystèmes ou les zones d’importance culturelle • d’impact touchant un grand nombre de personnes de la Communauté locale (un groupe de parties prenantes) ou plusieurs groupes de parties prenantes et affectant la capacité de l’Entité à conserver sa « licence sociale d’exploitation ».
Santé et Sécurité au Travail (SST)	S’occupe de la sécurité, de la santé et du bien-être des personnes engagées dans un travail ou un emploi. (Safe at Work)
Scories Salées	Le résidu engendré à la fin du Recyclage des Déchets Industriels d’Aluminium à l’aide de flux salins (ou flux), qui sont des sels dans lesquels les particules métalliques et non métalliques sont piégées à des niveaux

	épuisant leurs propriétés de fluidification. Également connues sous le nom de « gâteaux de sel », « scories salines » ou « scories sodiques ». (Adapté de Aluminium Recycling in Europe, European Aluminium)
Semi-Finition	Laminage ou Extrusion des Produits de Fonderie (FR CA : Produits de Centre de Coulée). Ce sont des étapes de traitement intermédiaires pour la Conversion ultérieure du Matériau et/ou le traitement en aval et la fabrication des Produits finis. Voici quelques exemples de Produits semi-finis : les tôles d'Aluminium, le papier Aluminium et les boîtes de conserve ; les tiges extrudées, les barres extrudées, les profils extrudés, les tuyaux extrudés et les tubes extrudés ; et d'autres Produits laminés tels que le fil machine par tréfilage, la tige par tréfilage, la poudre et la pâte.
Société Civile : une catégorie d'adhésion	Catégorie d'adhésion à l'ASI ouverte aux organisations à but non lucratif servant l'intérêt public, telles que les ONG environnementales et celles défendant les droits de l'homme, les organisations syndicales, les peuples autochtones et les organisations communautaires, au niveau international, régional, national ou local.
Solde Positif Ou Solde Excédentaire	C'est la différence nette dans le cas où : la Quantité totale d'Intrants en Matériaux CdT et/ou en Déchets Admissibles est supérieure à la Quantité totale Produite de Matériaux CdT et/ou de Crédits ASI de l'Entité transférés à une autre Entité, obtenue par le Système de Comptabilisation des Matériaux d'une Entité à la fin d'une Période de Comptabilisation des Matériaux.
Sous-Traitants	Personne, société ou autre Entreprise qui prend en charge un Matériau de la CdT d'une Entité à des fins de transformation, de traitement ou de fabrication de ce Matériau de la CdT pour cette Entité. Les Sous-Traitants qui ne sont pas eux-mêmes Certifiés CdT doivent être inclus dans le Périmètre de Certification CdT de l'Entité.
Spécialiste Agréé	Personne agréée par l'ASI en tant qu'expert technique capable de soutenir la mise en œuvre ou l'évaluation des Normes de l'ASI. Les spécialistes agréés peuvent être utilisés par les Membres et les Auditeurs.
Subornation	Consiste à offrir, promettre, donner, accepter ou solliciter un avantage pour inciter à commettre des actes illégaux ou des actes contraire à l'éthique, ou un abus de confiance. Les incitations peuvent prendre la forme de cadeaux, de prêts, de frais, de primes ou d'autres avantages (impôts, services, dons, faveurs, etc.) (Adapté de Transparency International Anti-Corruption Glossary)
Suggestion d'Amélioration d'une activité	Situation où les Politiques, Systèmes, Procédures et processus sont conformes aux Normes applicables de l'ASI, mais où un Auditeur détermine qu'il est possible d'améliorer ces processus actuels. Une Suggestion d'Amélioration de l'Entreprise est proposée sans préjudice, et sa mise en œuvre n'est pas obligatoire. Les Audits ultérieurs ne se limitent pas aux performances basées sur la mise en œuvre, ou l'absence, d'une Suggestion d'Amélioration d'une activité.
Système de Bilan Massique	Ce Système exige à chaque Entité partie prenante de la Traçabilité des Matériaux CdT d'être Certifiée CdT. Il permet à cette Entité de mélanger les Matériaux CdT sous son contrôle avec des Matériaux Non-CdT au cours

	<p>d'une Période définie de Comptabilisation des Matériaux, quel que soit le stade de la chaîne d'approvisionnement en Aluminium. Le pourcentage d'intrants de Matériaux CdT permet de calculer la quantité de production de Matériaux CdT.</p> <p>Remarque : la norme CdT stipule que la production de Matériaux CdT ne peut pas être allouée comme « partiellement CdT ». Par exemple, si 20 % de la production est « CdT », ces 20 % sont à 100 % CdT (et la production entière n'est qu'à « 20 % CdT »).</p>
Système de Comptabilisation des Matériaux	Système faisant partie du Système de Management de l'Entité, et qui est utilisé pour contrôler et comptabiliser les intrants, la production de Matériaux CdT, et les Crédits ASI. Il peut être un système soit autonome, soit intégré aux systèmes d'achat, d'inventaire, de comptabilité ou autres.
Système de Crédits de Marché	C'est un système permettant à une Fonderie Certifiée CdT d'allouer son excès d'Aluminium ASI (produit dans le cadre du Système de Bilan Massique) aux Crédits ASI, qui peuvent être transférés à une Entité en aval Post-Fonderie Certifiée CdT grâce à un Certificat de Crédits ASI. Les Crédits ASI ne sont pas associés à une acquisition physique du matériau correspondant, et ne peuvent donc être ni revendiqués, ni vendus par l'Entité destinataire sous forme d'Aluminium ASI.
Système de Management	Processus de management et de documentation démontrant conjointement qu'un cadre systématique veille à l'exécution correcte, cohérente et efficace des tâches, pour atteindre les résultats souhaités et favoriser l'amélioration continue de la Performance. (Adapté de Responsible Jewellery Council - Code of Practices 2013) Pour la norme CdT, le Système de Management de l'Entité doit inclure le Système d'Inventaire des Matériaux.
Temps de travail	Temps de travail : La période pendant laquelle le salarié est à la disposition de l'employeur (Adapté de ILO/IFC Better Work – Guidance Sheet – Working Time)
Tiers	Personne ou organisme indépendants de la personne ou de l'organisation à évaluer, qui sont aussi indépendants des intérêts matériels de cette personne ou organisation à évaluer.
Traçabilité	Le suivi de la possession physique du Matériau CdT par une Entité ou un Sous-Traitant tout au long de sa production, de sa transformation, ou de son commerce.
Traite des Etres Humains	Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou la réception de personnes, fait sous la menace, ou par le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, ou sous forme d'enlèvement, de fraude, de tromperie, d'abus d'autorité, d'abus de vulnérabilité, d'offre ou d'acceptation de paiements ou d'avantages, pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre personne à des fins d'exploitation. La Traite des Etres Humains peut conduire au Travail Forcé. La Traite des Etres Humains est également connue sous l'expression « esclavage moderne ». (Adapté du Protocole des Nations Unis Pour Prévenir, Réprimer et Punir la Traite des êtres humains , 2000)

<p>Travail des Enfants Et Travail Dangereux des Enfants</p>	<p>Travail des Enfants : Un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuit à leur scolarité, leur santé, leurs développements physique et mental. Il désigne des travaux dangereux pour la santé et le développement physique, social ou mental des enfants, compromettant leur éducation par la privation de toute possibilité de scolarisation, ou par l’abandon contraint et prématuré de l’école, ou par l’obligation de tenter de cumuler des activités scolaires avec des activités professionnelles excessivement longues et pénibles. (Adapté de Organisation Internationale du Travail – Qu'est-ce le travail des enfants)</p> <p>Travail Dangereux des Enfants : Ce sont des travaux susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant, à cause de leur nature ou de leurs conditions d'exercice. La recommandation 190 de l’OIT donne des indications pour déterminer si un travail est un travail dangereux pour les enfants. Elle mentionne que les travaux sont considérés comme un Travail Dangereux des Enfants, notamment, si:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Les travaux exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels ; (b) Les travaux s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses, ou dans des espaces confinés ; (c) Les travaux s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou impliquent de manipuler ou de porter des charges lourdes ; (d) Les travaux s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations dommageables pour leur santé ; (e) Les travaux s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures, ou la nuit, ou lorsque l'enfant est retenu de manière exagérée dans les locaux de l'employeur. <p>Selon la convention 182 de l’OIT, les pires formes de travail des enfants sont définies ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Toutes les formes d'esclavage, y compris la Traite des enfants, la servitude pour dettes, le Travail Forcé ou obligatoire, et l’utilisation des enfants dans des conflits armés ; (b) L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique, ou de spectacles pornographiques ; (c) L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants. (d) Les travaux susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant à cause de leur nature ou de leurs conditions d'exercice.
<p>Travail forcé</p>	<p>Tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu n’a pas postulé volontairement.</p>

	<p>Cela inclut tout travail ou service demandé pour rembourser une dette. Adapté de ILO/IFC Better Work - fiche d'orientation - Travail forcé)</p>
Travailleur immigré	<p>Désigne une personne qui va exercer, exerce ou a exercé une activité rémunérée dans un État dont elle n'est pas ressortissante (Adapté de la convention des Nations unies sur les droits des immigrés.)</p>
Travailleurs	<p>Comprend :</p> <p>Les Employés (Personne qui vient d'être engagée par un Membre, ou travaille pour un Membre, en vertu d'un contrat de travail ou d'un contrat de service ou d'un contrat d'apprentissage, explicite (de manière verbale ou écrite) ou implicite, ou tel que défini par le Droit Applicable) ; et Les contractants (Personne physique, société ou autre Entité légale qui effectue un travail ou fournit des services en vertu d'un contrat de services pour un Membre). Pour éviter toute confusion, les Travailleurs comprennent les Travailleurs Immigrés. (Adapté de Responsible Jewellery Council - Code of Practices 2013)</p>
Utilisateurs Industriels : une catégorie d'adhésion	<p>Une catégorie d'adhésion à l'ASI qui est ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux organisations qui fabriquent des biens commerciaux ou de consommation contenant de l'Aluminium dans les secteurs suivants : aérospatiale, automobile, construction, biens de consommation durables, ingénierie, informatique, et secteurs similaires ; et - aux organisations qui utilisent l'Aluminium dans l'emballage de leurs Produits dans les secteurs suivants : boissons, alimentaire, produits pharmaceutiques et secteurs similaires. <p>Les Utilisateurs Industriels doivent viser la Certification de l'ASI pour au moins une de leurs Installations ou un de leurs Produits.</p>
Visiteurs	<p>Une personne visitant une installation ou une opération de l'Entité, ou un emplacement sous le contrôle de l'Entité, et qui n'est pas un Travailleur dans cette installation ou opération ou cet emplacement.</p>
Zone d'Influence	<p>Le terme englobe, le cas échéant, les zones susceptibles d'être affectées par :</p> <p>(a) Les activités et les Installations de l'Entité, et/ou des impacts de développements inattendus mais prévisibles qui peuvent se produire ultérieurement ou dans un lieu différent, et/ou des impacts indirects du projet sur la biodiversité ou sur les services des écosystèmes dont dépendent les moyens de subsistance des Communautés affectées ; (b) les Installations Connexes : i.e. des Installations qui ne sont pas contrôlées par l'Entité, mais qui n'auraient pas été construites ou agrandies sans cette Entité autrement, et sans lesquelles les activités de l'Entité ne seraient pas viables ; et (c) les impacts cumulés sur les zones ou les ressources utilisées ou directement impactées par les activités de l'Entité, qui résultent des impacts supplémentaires d'autres développements existants ou planifiés ou raisonnablement définis au moment du processus d'identification des risques et des impacts.</p>

	<p>Le cas (a) peut inclure, par exemple, les sites du projet, le bassin atmosphérique et le Bassin Hydrographique immédiats, les couloirs de transport, et les impacts indirects comprenant : les corridors de transmission d'énergie, les pipelines, les canaux, les tunnels, les voies de déplacement et d'accès, les zones de remblais et les décharges, les baraquements de chantier, et les aires contaminées (par ex. le sol, les eaux souterraines, les eaux de surface, et les sédiments).</p> <p>Pour le cas (b), les Installations Connexes peuvent être, par exemple, les ports, les barrages, les chemins de fer, les routes, les centrales de production électriques pour consommation propre ou les lignes de transport d'électricité, les pipelines, les services publics, les entrepôts et les terminaux logistiques.</p> <p>Pour le cas (c), les impacts cumulatifs sont limités à ceux qui sont généralement reconnus comme importants sur la base des préoccupations scientifiques et/ou des préoccupations des Communautés affectées. Les impacts cumulatifs sont, par exemple, la contribution progressive des émissions gazeuses dans le bassin d'air ; la réduction du débit d'eau dans le Bassin Hydrographique due à de multiples prélèvements ; l'augmentation de la charge sédimentaire dans le débit d'eau, l'interférence avec les voies migratoires ou le déplacement de la faune sauvage ; ou l'augmentation des embouteillages et des accidents de circulation due à l'augmentation de la circulation automobile sur le réseau routier communautaire. Le terme a été adapté de la Norme de Performance 1 de la Société Financière Internationale (IFC) - Notes d'orientation).</p> <p><i>Notez que :</i></p> <p>La « Zone d'Influence » est référencée dans 7.1 (Intendance de l'Eau), 8.1 (Biodiversité) et 9.5 (Patrimoine Culturel et Sacré), en relation avec l'Entité évaluant les impacts et gérant les Risques dans ces zones pour un Périmètre de Certification donné.</p> <p>Dans une Zone d'Influence, certaines activités et certains impacts/risques associés peuvent ne pas être sous le Contrôle de l'Entité. Cependant, lorsque cela est requis par ces Critères, ces impacts et Risques doivent être quand même évalués par l'Entité et, dans la mesure du possible, des mesures d'atténuation et/ou des contrôles doivent être mis en place. Les Installations Connexes qui font partie de la Zone d'Influence d'une Entité, mais qui ne sont pas sous son Contrôle, ne font pas partie du Périmètre de Certification. En d'autres termes, les <i>activités et les impacts/risques associés aux Installations Connexes</i>, qui ne sont pas sous le Contrôle de l'Entité, ne sont pas pris en compte pour déterminer la Conformité de l'Entité.</p>
<p>Zone de Conflit et Zones à Haut Risque</p>	<p>Zones identifiées par l'existence d'un conflit armé, d'une violence généralisée, notamment de violence générée par des réseaux criminels, ou d'autres risques de préjudices graves et généralisés à l'égard des populations. Les conflits armés peuvent se présenter sous plusieurs formes</p>

	<p>: les conflit à caractère international ou non et pouvant impliquer deux ou plusieurs États, ou les guerres de libération, les insurrections ou les guerres civiles. Les <i>zones à Haut Risque</i> sont celles présentant un risque élevé de conflit ou d'exactions graves et généralisées selon la définition du paragraphe 1 de l'annexe II du présent Guide. Ce sont : toutes formes de torture ou de traitement cruel inhumain et dégradant ; toutes formes de Travail Forcé ou obligatoire ; les pires formes de Travail des Enfants ; les autres violations et atteintes flagrantes des Droits de l'Homme comme les violences sexuelles généralisées ; ou les crimes de guerre ou autres graves violations du droit humanitaire international, les crimes contre l'humanité ou les génocides. Ces zones se caractérisent souvent par l'instabilité politique ou la répression, la faiblesse des institutions, l'insécurité, l'effondrement des infrastructures civiles, une violence généralisée et des violations du droit national et international. Adapté du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de Zone de Conflit ou à Haut Risque, 3e édition 2016).</p>
--	---



asi Aluminium
Stewardship
Initiative

Aluminium Stewardship Initiative Ltd
(ACN 606 661 125)

www.aluminium-stewardship.org
info@aluminium-stewardship.org